

# DOSSIER DE SOLLICITATION POUR LA REALISATION D'UN DÉPLACEMENT D'OUVRAGE ELECTRIQUE (*Branchement, Réseau*)



1460 Avenue Marcel Dassault  
74370 ARGONAY  
☎ 04 50 27 28 96

Création : Octobre 2014 V.1

Version : Septembre 2023 V.5

Nombre de pages : 4

FOR-TECH-045

- **Détail de la dernière mise à jour :**
  - Modification de mise en page
  - Clarification du document et compléments
- **Documents associés et annexes :**

- **Résumé :**

Ce document est constitué d'une première partie explicitant la procédure générale de demande de déplacement d'ouvrage électrique.

En seconde partie, un formulaire de renseignement est à compléter pour formaliser la demande.

Le dossier de demande de raccordement permet au Distributeur de ESS d'effectuer l'étude de raccordement de l'installation et d'établir une proposition de raccordement au demandeur.

Ce formulaire à renvoyer à nos services à l'adresse indiquée en page 2 et accompagnée des pièces énumérées également en page 2.

La précision et la complétude des informations transmises conditionnent le délai de réponse de nos services. Une demande trop imprécise risque de ne pas être exploitable en l'état et nécessitera une demande de complément d'information.

Afin de permettre un traitement efficace du dossier, il est préférable de nous faire parvenir toutes les pièces, par mail à l'adresse [guichet-raccordement@es-seyssel.com](mailto:guichet-raccordement@es-seyssel.com).

A réception de la demande, vous recevrez un mail mentionnant la prise en compte du dossier et vous indiquera la marche à suivre.

## GUIDE POUR REALISER UNE DEMANDE DÉPLACEMENT D'OUVRAGE

### ETAPE 1: Emission de la demande :

Envoi du formulaire pour une demande de raccordement. Le formulaire comprend les pièces jointes énumérées dans l'encadré ci-dessous. Si le formulaire n'est pas complet et précis, il ne pourra pas être traité par les services.

Dès le dossier considéré comme complet, un accusé de réception vous sera envoyé en vous indiquant qu'un chargé d'affaires sera affecté à votre dossier.

**!/ AUCUN DEVIS NE SERA REALISE DE TYPE "CHIFFRAGE" POUR JUSTIFIER UN FUTUR PROJET, ESS NE REALISE PAS D'ETUDE EXPLORATOIRE.**

Pour nous permettre d'établir une proposition technique et financière pour votre raccordement électrique, nous vous remercions de nous retourner le présent formulaire (pages 3 et 4) dûment complété **accompagné obligatoirement** :

- De l'**emplacement des travaux** sur un plan de situation à l'échelle 1/10000° ou 1/25000°
- D'un **plan parcellaire** avec le numéro de parcelle (propriété privé) et indiquer sur celui-ci le tracé de l'ouvrage à déplacer/modifier
- D'une **copie de l'autorisation d'urbanisme accordée** (*Arrêté du permis de construire, arrêté du permis de démolir, arrêté du permis d'aménager...*) si votre projet y est soumis, **ou autorisation de votre commune** dans le cas d'une construction, d'une modification, d'une rénovation ou d'une démolition
- D'une (ou des) **photographie(s) de l'ouvrage à déplacer/modifier**

**SI L'UN DES DOCUMENTS OU L'UNE DES INFORMATIONS VENAIENT A MANQUER, LA DEMANDE NE POURRA ÊTRE RECEVABLE.**

Merci d'adresser l'ensemble des documents à l'adresse suivante :

**ENERGIE ET SERVICES DE SEYSSEL  
GUICHET RACCORDEMENT  
1460 Avenue Marcel Dassault  
74370 ARGONAY**

Ou cas échéant documents à retourner par mail à l'adresse : [guichet-raccordement@es-seyssel.com](mailto:guichet-raccordement@es-seyssel.com)

### ETAPE 2: Réception d'une Proposition Technique et Financière (*devis accompagné des conditions particulières*).

La Proposition Technique et Financière (PTF) est établie après la réalisation d'une visite terrain par le chargé d'affaires, afin que celui-ci réalise son étude technique et électrique ainsi que l'analyse et l'application des textes juridiques en vigueur (*notamment le Code de l'énergie et autres prescriptions réglementaires*).

Le délai réglementaire de réalisation et d'envoi de la PTF débute à partir de la date de complétude du dossier (*accusé de réception envoyé par mail*).

Le délai de réalisation de la PTF est de **maximum de 8 semaines** (*le délai peut varier selon l'importance des travaux à réaliser*).

Le délai de validité de la PTF est de 3 mois.

Le demandeur peut demander à étudier une variante (une seule étude sera réalisée).

### ETAPE 3: Réalisation des travaux.

Après paiement du solde des travaux, acceptation du devis et conditions particulières éventuelles, et fourniture de l'ensemble des documents demandés par le chargé d'affaires en lien avec la spécificité de votre projet, les travaux peuvent être programmés par ESS.

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEPLACEMENT/MODIFICATION D'OUVRAGE(S) ELECTRIQUE(S)

Fiche de renseignements à retourner dûment complétée et signée avec tous les justificatifs demandés

Référence interne : N° d'affaire .....

DEMANDEUR		<input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Professionnel <input type="checkbox"/> Collectivité
Nom, Prénom (si particulier)		
Société (si professionnel)		
Collectivité locale		
N° SIRET (si "professionnel/Société")		
Coordonnées du demandeur	Nom, Prénom,	
	Adresse complète	
	Téléphone	/
	Mail	

INTERLOCUTEUR TECHNIQUE		
Coordonnées de l'entreprise de Génie civil / Terrassement / VRD	Raison Sociale	
	Nom, Prénom,	
	Téléphone	/
	Mail	

LOCALISATION DE L'OUVRAGE A DEPLACER
Commune : .....
Parcelle (section et numéro) : .....
Point GPS (WGS84) : .....
Adresse exacte : .....
Type d'ouvrage : <input type="checkbox"/> Aérien <input type="checkbox"/> Souterrain <input type="checkbox"/> Aérien et souterrain <input type="checkbox"/> Coffret de réseau/borne
Branchements : <input type="checkbox"/> Câble de branchement
<input type="checkbox"/> Autre : .....

STATUT JURIDIQUE DU TERRAIN SUR LEQUEL L'OUVRAGE DEMANDE A ÊTRE DEPLACÉ
<input type="checkbox"/> Terrain privé (propriété d'une personne privée, telle qu'un particulier, société civique ou commerciale, ou encore association)
<input type="checkbox"/> Domaine privé (terrains privés acquis par les collectivités publiques ou organismes publics)
<input type="checkbox"/> Domaine public
<input type="checkbox"/> La demande vise au déplacement d'un ouvrage du domaine public vers le domaine privé, ou inversement

## OBJET DE LA DEMANDE

- Esthétique
- Construction, démolition, rénovation, surélévation ou agrandissement de bâtiment (fournir l'autorisation d'urbanisme)
- Lotissement privé (viabilisation, division)
- Plantation d'arbre, installation de mobilier
- Création de piscine
- Travaux de forage
- Aménagement de sol, de terrain, (ajout/suppression de matériaux)
- Autre : .....

## ACTEUR D'AMENAGEMENT PUBLIC OU AUTRES

### DOMAINE PUBLIC

Opération entreprise dans l'intérêt du domaine occupé et conforme à la destination de la voie ?

Oui                       Non

- Elargissement de chaussée
- Aménagement de rond-point/Carrefour
- Rectification de tracé
- Elargissement/Déplacement d'un pont routier
- Création d'égouts ou d'eaux pluviales
- Emplacement de stationnement
- Plantation d'arbre

### DOMAINE PRIVÉ

- Zone Aménagement Concerté / Zone Industrielle
- Construction de route
- Aisance de voirie
- Mairie / École / Équipement public
- Terrain de sport / Stade de neige
- Équipement remontées mécaniques
- Salle des fêtes
- Lotissement communal
- Autre : .....

## DESCRIPTIF DU DÉPLACEMENT/MODIFICATION DE L'OUVRAGE(S) A REALISER

.....

.....

.....

.....

**↳ Afin de bien qualifier votre demande, fournir l'arrêté d'autorisation d'urbanisme si votre projet est concerné.**

Date : ..... A : ..... Nom/Entreprise/Collectivité : .....

**SIGNATURE :**

**La signature de cette demande vaut engagement (obligatoire).**